

AMENAGEMENT DU LOGEMENT ET PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

PUBLIC CONCERNE PREREQUIS OBJECTIFS	<p>Tout professionnel intervenant à domicile</p> <p>Travailler en situation d'accompagnement auprès de la personne âgée à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les déficits de la personne âgée pouvant impacter son autonomie • Connaître les aménagements possibles pour une meilleure accessibilité et adaptabilité du logement au(x) handicap(s) de la personne • Mettre en place une démarche de prévention visant à minimiser les risques et mobilisant tous les acteurs concernés
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques et pratiques • Retours d'expériences au niveau national : exemples de logements avant et après adaptation, de logements innovants, d'appartements témoins... • Échanges avec les équipes et mises en situation sur des situations vécues au quotidien ; problématiques rencontrées et amorces de solutions • Réflexion au sein du groupe pour entamer une démarche générale de prévention dans son secteur : diagnostic à réaliser en lien avec les personnes âgées, plan d'action, actions simples à réaliser dans un premier temps et aménagements plus complexes sur le long terme, suivi et évaluation
PROGRAMME	<p>Les divers déficits de la personne âgée susceptibles d'impacter ses capacités en autonomie</p> <p>Accessibilité, le cadre législatif applicable</p> <p>Adaptations selon les déficits sensoriels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité des lieux pour faciliter le déplacement et réduire le risque de chutes • Développement des sens les moins affectés pour trouver de nouveaux repères • Déploiement d'aides techniques adaptées (domotique, nouvelles technologies) <p>Démarche d'aménagement du logement au(x) handicap(s) de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les besoins réels, les souhaits, les attentes de la personne au regard de ses difficultés dans la vie quotidienne • Prendre en compte l'environnement et les risques associés • Accompagner la personne dans le changement pour une meilleure compréhension, appropriation et acceptation <p>Rôle des professionnels dans le repérage des risques, la mobilisation et la prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic, conseil et accompagnement des personnes dans les aménagements simples, relais auprès des partenaires • Signalement et échanges au sein de l'équipe <p>Différents niveaux d'aménagement du logement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des solutions simples, de bon sens et sans coût • Réaliser des petits bricolages relevant des services à la personne et de compétences artisanales • Profiter des travaux d'entretien ou de rénovation déjà envisagés pour faire de l'adaptation préventive • Effectuer des adaptations spécifiques dont l'ampleur dépend de la nécessité et de la capacité de financement
FORMATEUR	Psychomotricien ou ergonome
2 JOURS	
Capitales régionales 2 260 € Autres villes 2 560 €	